

détails qui viendront à votre connaissance sur ces pays et sur les autres contrées qui vous avoisinent.

Je désire que vous portiez une attention particulière sur la Chine et sur les facilités que nous pourrions rencontrer à établir un entrepôt des marchandises de cet empire dans le pays que vous habitez ; la proximité des deux États et les relations qui existent déjà entre eux paraissent favorables à l'exécution de ce projet. Cet objet n'est pas un des moins importants que nous ayons à nous proposer dans la formation d'un établissement en Cochinchine. Je vous invite en conséquence à me fournir tous les renseignements convenables sur la manière dont ce commerce indirect devrait se faire et sur son importance probable.

J'ai été très sensible à l'assurance que vous me donnez des bons sentiments qui animent M. Vannier et qui le portent à seconder vos efforts. Je vous prie de lui en témoigner toute ma satisfaction.

Je crois superflu, Monsieur, de vous recommander de ne laisser échapper aucune occasion de me faire parvenir de vos nouvelles.

Agréez, etc.

XLVIII

N° 4.

Paris, le 27 juin 1822.

M. Chaigneau, Agent et Consul en Cochinchine¹.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, une lettre qui vous est écrite par M. Rémusat, membre

1. Minute.